DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Soudan | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport) sur lequel sera apposé le visa :** Signé, **valide au moins 6 mois après la date de sortie prévue**, et comportant au moins 3 pages vierges dont 2 face à face. L'ambassade peut refuser tout passeport abîmé. **Attention aucun tampon ni visa israélien ne doit figurer dans le passeport.**

☑ **1 Copie de la page d'identité du passeport :** correspondant à la page avec la photo et la signature.

☑ **2 Exemplaires du formulaire d'ambassade de demande de visa (disponible en document à télécharger ci-joint) :** Il faut remplir les deux exemplaires en original (pas de photocopie) puis dater et signer.

☑ **2 Photos d'identité couleur identiques :** Attention les photocopies et les photos scannées ne sont pas acceptées.

☑ **1 Copie des billets d'avions A/R :** ou des e-tickets, ou d'une attestation de voyage tamponnée et signée par un tour opérateur ou agence de voyage.

☑ **1 Copie d'une attestation tamponnée et signée d'une agence de voyage soudanaise + 1 Copie de son certificat d'immatriculation Kbis de l'année en cours du voyage :** ou un certificat d'hébergement certifié par les autorités soudanaises.

☑ ***Passeports non-français :***
* Passeports UE : 1 copie d'un justificatif de domicile en France de moins de 3 mois (facture EDF, internet...).
* Passeports hors-UE : 1 copie de titre de séjour + 1 copie d'un justificatif de domicile en France de moins de 3 mois (facture EDF, internet...).